

Canada
Province de Québec
Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette

À une **séance extraordinaire** du Conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette, tenue ce 2^e jour de septembre 2020, à 19h00 à la salle du Conseil au 45, rue des Saules à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Antonin Brunet	François Routhier	Angèle Bastien
Richard David	Jean-Claude Boucher	Line Quevillon

Formant quorum et siégeant sous la présidence de Monsieur Denis Légaré, maire et Monsieur Claude Sarrazin, Directeur général est aussi présent et agit comme secrétaire d'assemblée

OUVERTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Jean-Claude Boucher
ET RÉSOLU unanimement que la séance soit ouverte

2020-09-101 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Richard David
ET RÉSOLU unanimement

QUE l'ordre du jour soit et est adopté tel que présenté :

- 1. Ouverture de la session**
 - 1.1 Avis de convocation
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
 - 2.1 Adoption de l'ordre du jour
- 3. Gestion financière et administrative**
 - 3.1 Mandat pour autoriser le secrétaire-trésorier ou un représentant à enchérir pour l'acquisition de certains immeubles mis en vente pour défaut de paiement des taxes
 - 3.2 Liste des immeubles devant être vendus pour défaut de paiement des taxes
- 4. Questions des contribuables**
- 5. Levée de la séance**

2020-09-102 MANDAT POUR AUTORISER LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER OU UN REPRÉSENTANT À ENCHÉRIR POUR L'ACQUISITION DE CERTAINS IMMEUBLES MIS EN VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES

ATTENDU que la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette peut enchérir et acquérir des immeubles mis en vente pour taxes municipales impayées et ce, conformément à l'article 1038 du Code municipal;

ATTENDU que certains immeubles seront mis en vente pour défaut de paiement des taxes et ce, selon la résolution portant le numéro 2020-09-103;

ATTENDU que ce Conseil croit opportun d'autoriser le secrétaire-trésorier, directeur général ou un représentant à enchérir et acquérir certains des immeubles mis en vente pour défaut de paiement de taxes;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Jean-Claude Boucher
ET RÉSOLU unanimement

QUE : Conformément aux dispositions du Code municipal, ce Conseil autorise Claude Sarrazin, Directeur général et

secrétaire-trésorier, ou Kasandra Mageau, Secrétaire trésorière adjointe à enchérir pour et au nom de la municipalité pour certains immeubles faisant l'objet de la vente pour défaut de paiement des taxes à être tenue le 4 décembre 2020 et ce, jusqu'à concurrence des montants de taxes, en capital, intérêts et frais.

2020-09-103

**LISTE DES IMMEUBLES DEVANT ÊTRE VENDUS
POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES**

ATTENDU

que le secrétaire-trésorier soumet au Conseil, pour examen et considération, un état des taxes foncières dues à la Municipalité, à la date du 3 décembre 2020, afin de satisfaire aux exigences de l'article 1022 du Code municipal de la Province de Québec;

Propriétaire(s)	Matricule	Description	Évaluation	Montant
Succ. Marcel Boucher a/s Benoit Boucher	7374-74-2929	Terrain – route 309	100\$	330.66\$
Perron Robert, Bisson Stéphanie	7472-44-1966	Résidence- 18 ch. Tessier	171 000\$	4928.03\$
Audet René, Roy Benoit	7475-76-2264	Camp de chasse	39 800\$	1253.16\$
Développement JD Faubert Ltée	7573-97-7016	Chemin privé	100\$	25.56\$
Culley Jason	7670-01-2605	56 rue des Saules (à démolir)	3 600\$	3188.45\$
Baril Denis, Baril Guylaine	7772-00-4903	Terrain – Thomas Nord	11 300\$	390.27\$
Barrie Michael	7970-98-6043	Terrain – ch. du Domaine	34 300\$	1112.90\$
Bellefeuille Sylvain	7971-25-4582	Terrain – ch. Nadon	8 700\$	308.65\$
Lafleur Denis, Charrette Lucie	8063-24-6415	Terrain – route 309	34 600\$	939.14\$
Ward Brian Douglas, Ward Stone Mary Franc	8163-98-8841	Terrain – ch. Ruth	50 600\$	1356.90\$
Ward Brian Douglas, Ward Stone Mary Franc	8263-09-3721	Résidence – 19 ch. Ruth	334 200	9209.27

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Jean-Claude Boucher
ET RÉSOLU unanimement

QUE :

Ledit état soit et est approuvé par le Conseil et que le secrétaire-trésorier, directeur général prenne les procédures requises aux fins de faire vendre par la Municipalité régionale de comté (MRC) des Collines-de-l'Outaouais tous les immeubles de la municipalité dont les taxes foncières qui les grèvent n'ont pas été payées.

2020-09-104

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Jean-Claude Boucher
ET RÉSOLU unanimement

Que la présente séance soit levée à 19h15

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-LA-SALETTE

Je soussigné, Claude Sarrazin, Directeur général et secrétaire-trésorier, atteste qu'il y a des fonds disponibles pour lesquelles les dépenses ont été projetées et dépensées.

Par
Claude Sarrazin, directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Denis Légaré maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à ma signature pour toutes les résolutions qu'il contient afin de rencontrer les exigences tel que stipulé à l'article 142 (2) du
Code municipal du Québec.

Par
Denis Légaré, maire